### Les crédits

du travail, ce fléau moderne d'une société en pleine mutation qui frappe les jeunes, qui frappe les femmes.

Un autre fardeau économique que supportent les femmes chefs de famille monoparentale est le coût excessif imputé au logement. Selon les données de Statistique Canada, parmi les familles monoparentales, 54 p. 100 louaient le logement qu'elles occupaient. Ce taux est beaucoup plus faible chez les parents seuls de sexe masculin, puisqu'il se situe autour de 37 p. 100. Situation alarmante, 56 p. 100 des parents seuls de sexe féminin consacrent plus de 30 p. 100 de leurs revenus au logement, alors, et ma foi tant mieux, que seulement 32 p. 100 des parents seuls, de sexe masculin, y consacrent le même pourcentage.

En ce 8 mars, nous devons reconnaître que la situation des femmes est tragique. L'ère de l'appauvrissement collectif est bel et bien amorcée, la question est de savoir pour combien de temps. Les femmes de ce pays en font les frais. La pauvreté, tout le monde dans cette Chambre est d'accord, est un mal qu'il faut enrayer. Il faut s'attaquer dès maintenant aux racines de ce mal. Le gouvernement a non seulement une responsabilité politique et administrative, mais il a aussi une responsabilité morale vis-àvis des citoyens et des citoyennes. Les voeux pieux, les livres blancs, les politiques bidon, les programmes politiques qui passent du rouge au bleu, avec toutes les nuances possibles, n'ont plus leur place en 1994.

Le gouvernement actuel peut, s'il le veut et surtout s'il y croit, donner l'exemple en facilitant l'accès des femmes monoparentales à l'éducation et au marché du travail, notamment par la mise en place d'un réseau national de garderie, particulièrement accessible aux familles qui en ont le plus besoin, et ces familles, madame la Présidente, vous l'aurez compris, ce sont les familles dont les chefs de familles sont des femmes.

#### • (1520)

Une autre mesure pourrait être prise pour améliorer la situation économique des femmes chefs de famille. En effet, un nombre croissant de ces femmes subissent une discrimination économique suite à une disposition de la loi fédérale de l'impôt relativement à l'imposition des versements des pensions alimentaires au parent responsable de la garde des enfants. Parents, qui on le sait bien, sont presque toujours des femmes. À partir d'aujourd'hui, on n'aura même plus besoin de le dire, c'est une évidence. À l'heure actuelle, la réforme fiscale entreprise par le gouvernement semble rester muette sur ce sujet.

Le principe que toute somme déductible pour le payeur—entendez, par l'ex-mari—s'ajoute au revenu de celui qui la reçoit—entendez, la mère de famille qui a charge de ses enfants—ce principe date des années 1940. À l'époque, madame la Présidente, nous étions toutes les deux bien jeunes.

Tout le monde conviendra que depuis 50 ans la réalité sociale a beaucoup changé dans nos sociétés. Le gouvernement doit donc faire ses devoirs et revoir ce principe qui nuit considérablement à la sécurité économique des femmes seules, chefs de famille. Ce ne sont là que quelques mesures susceptibles d'améliorer les conditions économiques des femmes, les conditions économi-

ques de leurs familles et de l'ensemble des composantes de notre société.

La richesse d'une société, sa vitalité, dépend en grande partie du soin que cette société choisit de donner à sa jeunesse. Une jeunesse en santé, c'est une famille en santé. Pour croître comme personne, tout individu doit être capable de répondre, de façon acceptable, à ce qu'on l'on appelle les besoins fondamentaux. Parmi ces besoins, se nourrir, se loger, être au chaud, être aimé sont essentiels pour que nos jeunes grandissent et deviennent des adultes fiables et heureux.

Durant cette Année de la famille, je pense qu'il est du devoir des parlementaires de cette Chambre, qu'il est de l'obligation de ce gouvernement de mettre tout en oeuvre pour garantir aux familles du Québec et du Canada, la meilleure santé possible. Je suis convaincue que cette journée du 8 mars aura permis à nos dirigeants d'avoir une oreille un peu plus attentive aux besoins de la société.

Madame la Présidente, je me permets de vous dire ce que j'aurais dû dire avant, c'est que, y inclus mon intervention, nos interventions seront de dix minutes.

## [Traduction]

Mme Marlene Catterall (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor): Madame la Présidente, je suis très heureuse de me joindre à mes collègues pour souligner la Journée internationale de la femme.

# [Français]

Il me fait grandement plaisir de me joindre à vous aujourd'hui pour célébrer la Journée internationale de la femme. Une journée pour souligner les nombreux progrès réalisés par les femmes et ceux encore à venir. Nous sommes chanceuses de vivre dans un pays prospère comme le Canada, mais les Canadiennes ont encore du chemin à faire pour y vivre de façon aussi confortable que leurs collègues masculins.

## [Traduction]

Nous célébrons les réalisations des femmes, nous renouvelons nos efforts et favorisons un climat de coopération assurant une progression constante du dossier, mais notre détermination à atteindre l'objectif de l'égalité économique au Canada et partout dans le monde doit rester ferme. Nous voulons que le Canada reste un chef de file dans la poursuite de cet objectif.

Au chapitre de la défense et du respect des droits et libertés de la personne, le Canada demeurera un exemple pour le monde entier. Le droit des femmes d'être traitées comme les hommes et sans discrimination est inclus dans la Charte canadienne des droits et libertés et est énoncé dans la Loi canadienne sur les droits de la personne.

## • (1525)

Quand on parle d'égalité, on parle souvent d'égalité sociale et d'égalité politique. Cependant, les décideurs et les femmes se rendent de plus en plus compte que l'égalité sociale et politique demeurera un objectif inatteignable tant que l'égalité économique ne sera pas une réalité.

Ces dernières années, l'objectif de l'égalité économique des femmes a été associé à un principe simple mais important, celui de la rémunération égale pour un travail de valeur égale. Ce principe va plus loin que l'idée selon laquelle les hommes et les